



## Infirmier

Niveau requis

**Bac**



Niveau acquis (à l'issue de la formation)

**Bac +3 et 4**

Formation accessible par

**Formation initiale**

**Formation continue**

## Quelles sont ses missions ?

L'infirmier dispense des soins de nature **préventive, curative ou palliative**, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Les soins infirmiers sont de nature technique et relationnelle.

Il est chargé de prodiguer des soins sur prescriptions du médecin : distribution de médicaments, soins d'hygiène et de confort, injections, pose de perfusions, prises de sang, pansements, ... autant de tâches à haute technicité qui engagent sa responsabilité.

Il surveille l'état de santé mais aussi le moral des patients.

Il suit de près les effets du traitement et l'évolution de la maladie.

L'ensemble de ces données est consigné dans le cahier de soins.

L'infirmier contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leurs parcours de soin en lien avec leur projet de vie.

## Où exerce-t-il ?

Près de 73% des infirmiers exercent dans un établissement de santé privé ou public ; 15 % dans le domaine libéral et 10

% dans les établissements scolaires, les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), ceux de la Médecine du Travail ou le secteur de l'intervention sociale.

A l'hôpital, ils se répartissent dans de très nombreux secteurs d'activité et spécialisations illustrant la richesse de la profession.

## Quelles sont les conditions d'exercice ?

L'infirmier intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans des structures et à domicile.

Dans les secteurs d'hospitalisation, les horaires de travail sont irréguliers: il est possible de travailler le matin, l'après-midi, la nuit, les jours fériés et les week-ends selon le service de soins.

Les amplitudes horaires sont variées : 8, 10 ou 12 heures de travail par jour (sur la base de 35 heures par semaine). Chaque service de soins est différent et applique des conditions de travail qui lui sont propres.

## Quelles qualités sont nécessaires pour exercer ce métier ?

L'infirmier doit être disponible, à l'écoute et posséder un sens du contact humain développé.

Il doit être en mesure de créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.

Il peut être en contact avec des personnes fragilisées ainsi que leurs familles et doit pouvoir créer un lien, une communication avec chacun d'entre eux ; **son sens du contact** , **sa capacité d'écoute et de réconfort** sont ainsi d'un grand secours aussi bien pour les malades que pour leur entourage.

La communication est donc une part non négligeable du travail de l'infirmier : dialogue avec le malade et sa famille, le médecin, l'aide-soignant ; échanges avec l'administration (papiers d'entrée et de sortie, etc.) et les autres services (prise de rendez-vous pour des examens ou des soins spécifiques).

## Comment devenir INFIRMIER ?

### Quelles formations et quels diplômes ?

Pour exercer le métier d'infirmier, le Diplôme d'État (DE) est obligatoire.

Pour entrer en formation, il faut déposer sa candidature via la plateforme "parcoursup" (depuis 2019, le concours d'entrée n'est plus une modalité de sélection; **cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'intégration des formations en santé à l'Université.**

Les étudiants infirmiers obtiennent, après validation de leur cursus sur six semestres (3 ans), un diplôme d'État d'infirmier leur conférant le grade universitaire de licence.

# Quelle évolution professionnelle ?

Dès l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier, une spécialisation est possible dans le secteur de la puériculture.

Après 24 mois d'expérience professionnelle, une spécialisation est possible dans les secteurs suivants :

- Infirmier en anesthésie-réanimation,
- Infirmier de bloc opératoire.

Après 24 mois (ou 3 200 heures) d'expérience professionnelle au cours des 6 dernières années (12 mois supplémentaires en cas d'arrêt des soins depuis plus de 6 ans) au sein d'une structure de soins (européenne) dispensant des soins généraux (hôpital, centre de soin, SSIAD...), **l'infirmier peut s'installer en qualité de libéral.**

Après une expérience professionnelle de 48 mois, l'infirmier peut préparer en 1 an, le Diplôme de Cadre de Santé. Cette formation permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou de formateur dans un institut de formation.

## Pour aller plus loin

[Le métier en vidéo sur le site de l'ONISEP](#)

## Où se renseigner pour se former ?

- > 08 Charleville-Mézières • Institut de formation en soins infirmiers de Charleville - Mézières
- > 10 Troyes • Institut de formation en soins infirmiers de Troyes
- > 10 Troyes • SANT EST CFA
- > 51 Épernay • Institut de Formation en Soins Infirmiers d'Epernay
- > 51 Châlons-en-Champagne • Croix-Rouge française IRFSS GRAND EST - Institut de Chalons
- > 51 Reims • Centre Hospitalier Universitaire de Reims
- > 51 Reims • SANT EST CFA
- > 51 Reims • UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE - SERVICE FORMATION CONTINUE
- > 52 Chaumont • Institut de formation en soins infirmiers et d'aide soignants de Chaumont
- > 52 Chaumont • SANT EST CFA
- > 52 Saint-Dizier • Institut de formation en soins infirmiers de Saint Dizier
- > 54 Briey • Institut de Formation en Soins Infirmiers et Institut de Formation d'Aides-Soignants (es) du Centre Hospitalier de Briey
- > 54 Briey • SANT EST CFA

- > 54 Laxou • Institut Formation Cadres Santé - CPN
- > 54 Laxou • SANT EST CFA
- > 54 Nancy • Institut de Formation Site Central - CHRU de Nancy
- > 54 Nancy • SANT EST CFA
- > 55 Bar-le-Duc • Institut de Formation en Soins Infirmiers de Bar-le-Duc
- > 55 Verdun • Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants du Centre Hospitalier de Verdun
  
- > 55 Verdun • SANT EST CFA
- > 57 Forbach • Institut de Formation en Soins Infirmiers - Hôpital Marie Madeleine
- > 57 Metz • Croix Rouge Française - Institut de Metz
- > 57 Metz • Institut de Formation en Soins Infirmiers et Institut de Formation d'Aide-Soignant du CHR de Metz-Thionville
- > 57 Metz • SANT EST CFA
- > 57 Sarrebourg • Instituts de Formation en Soins Infirmiers et Aides-soignants de Sarrebourg
- > 57 Thionville • INSTITUT DE FORMATION CHR THIONVILLE
- > 57 Thionville • SANT EST CFA
- > 67 Brumath • Brumath instituts de formation
- > 67 Brumath • SANT EST CFA
- > 67 Erstein • Institut de Formation en Soins Infirmiers du Pays d'Erstein
- > 67 Haguenau • Institut de formation
- > 67 Haguenau • SANT EST CFA
- > 67 Sélestat • Institut de Formation - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai
- > 67 Sélestat • SANT EST CFA
- > 67 Saverne • Instituts de formation
- > 67 Strasbourg • Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- > 67 Strasbourg • Instituts de formation
- > 67 Strasbourg • SANT EST CFA
- > 68 Colmar • Centre de Formation des Profession Paramédicales des Hopitaux Civils de Colmar
- > 68 Colmar • SANT EST CFA
- > 68 Mulhouse • Institut de Formation aux Métiers de la Santé
- > 68 Mulhouse • SANT EST CFA
- > 68 Rouffach • Instituts de formation
- > 88 Épinal • Institut de Formation en Soins Infirmiers et Institut de Formation d'Aides-Soignants d'Épinal - Centre Hospitalier Emile Durkheim
- > 88 Épinal • SANT EST CFA
- > 88 Neufchâteau • Institut de Formation en Soins Infirmiers de Neufchâteau du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien
- > 88 Neufchâteau • SANT EST CFA

- > 88 Remiremont • Institut de Formation en Soins Infirmiers - Institut de Formation d'Aides-Soignants
- > 88 Remiremont • SANT EST CFA
- > 88 Saint-Dié-des-Vosges • Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Saint-Dié